



Résumé

Lamproie marine vs Silure glane : de la connaissance à la gestion en Garonne et Dordogne

Gilles Adam - Dreal Nouvelle-Aquitaine

Par le passé, la lamproie marine a longtemps été considérée comme une espèce dont les effectifs de géniteurs observés annuellement en Garonne ou Dordogne étaient variables mais sans alerte véritable sur la tendance générale. Mais au cours des années 2010, alors que les déclarations de captures par les pêcheurs professionnels ou les pêcheurs amateurs aux engins et filets reflétaient une situation stable, l'effondrement des comptages localisés plus à l'amont sur la Garonne (barrage de Golfech) ou sur la Dordogne (barrage de Tuilières) dessinaient un état alarmant. Cette tendance défavorable est également observée lors des comptages de nids ou d'ammocètes. A partir de 2015, ces indices ont amené le comité de gestion des poissons migrateurs à rechercher les éléments explicatifs du phénomène en vérifiant en particulier l'hypothèse d'une relation prédateurs-proies entre les silures et les lamproies marines. L'impact des prélèvements par pêche devait également être évalué en vue d'adapter si nécessaire la pression de pêche.

Les nouvelles connaissances confirment le rôle majeur du silure sur la disparition des géniteurs à l'amont du bassin versant, un taux de prédation de 80 % minimum est révélé selon cette première estimation réalisée par l'association MIGADO. Le taux d'exploitation de la pêche professionnelle en eau douce est estimé par ailleurs à 13,5 % (14,9 % sur la Dordogne et 7,9 % sur la Garonne) d'après les travaux communs de l'INRAE-UPPA, de l'association des pêcheurs professionnels en eau douce de Gironde et de l'association CAPENA.

Un plan de sauvegarde des lamproies marines a été adopté en 2021 et inscrit dans le plan de gestion des poissons migrateurs 2022-2027. Trois axes sont alors privilégiés : la réduction de la pression de pêche ; l'expérimentation de limitation de la présence des silures sur les sites à enjeux ; la translocation des géniteurs de lamproies depuis les secteurs de pêche à l'aval vers des secteurs préservés des silures à l'amont.